

Guide pour la préparation de l'entretien professionnel pour les candidat-e-s

Vous vous préparez pour l'entretien professionnel. Durant cet entretien, les expert-e-s évaluent votre capacité à penser et agir de manière professionnelle.

Préparation

Il est attendu de vous, de :

- **Choisir** une courte **situation** vécue durant les missions pratiques et de la présenter lors de l'entretien professionnel. La situation doit contenir une interaction avec une ou plusieurs personnes accompagnées.
- **Analyser** la **situation** en fonction des thématiques suivantes :
 - Déroulement
Comment la situation s'est-elle déroulée ? Qu'aviez-vous prévu pour ce moment ? Avez-vous dû faire des adaptations ? Si oui, lesquelles ?
 - Rôle professionnel
Dans la situation choisie, quelles décisions avez-vous prises ? Comment justifiez-vous vos actions ?
 - Solutions alternatives
Comment auriez-vous pu faire autrement ? Sur quoi vous basez-vous pour affirmer cela ?
- Préparer la **réflexion de 10 minutes** qui va servir d'introduction à l'entretien professionnel.
Exemple de structure pour la présentation :
 - Présentation du choix de la séquence : 1 minute
 - Présentation et analyse du déroulement : 3 minutes
 - Présentation et analyse du rôle professionnel : 3 minutes
 - Analyse et présentation de solutions alternatives : 3 minutes

Vous pouvez emporter vos notes avec vous. N'oubliez pas de structurer la présentation pour qu'elle soit claire pour vos interlocuteurs/-trices.

Entretien professionnel

L'entretien est composé de :

1. La réflexion (**10 minutes**) : durant ce temps, vous présentez la situation choisie et l'analyse effectuée.
2. Questions posées par les expert-e-s (**20 minutes**) : dans un premier temps (max. 5 minutes), les questions portent sur la réflexion que vous avez menée. Les questions suivantes portent sur les missions pratiques effectuées et les objectifs évaluateurs du plan de formation.

L'évaluation porte sur

- Votre manière de communiquer
- Votre capacité à mener des réflexions sur des situations vécues
- Votre capacité à mener des réflexions sur vos actions professionnelles et votre rôle professionnel.

Les critères d'évaluation précis sont décrits dans la grille d'évaluation.